



PROGRAMME

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

COLLEGE DE GUIPRY MESSAC

**CONCEPTION, REALISATION ET POSE D'UNE
OEUVRE ARTISTIQUE AU TITRE DU 1% ARTISTIQUE
POUR LE COLLEGE GAEL TABURET
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUR LA
COMMUNE DE GUIPRY MESSAC, DEPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE**

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

**POLE RESSOURCES HUMAINES FINANCES ET PERFORMANCE DE GESTION DIRECTION
FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE**

SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

1 AVENUE DE LA PREFECTURE

35042 RENNES

Le 1% artistique du collège de Guipry-Messac devra répondre aux attentes indiquées ci-dessous :

- Le public concerné est jeune (son âge se situe entre 11 et 16 ans) et les locaux accueillent également des adultes, des professeurs, du personnel administratif et d'entretien, ainsi que des parents d'élèves et des partenaires extérieurs.
- L'œuvre ne devra pas être typée vers une classe d'âge, elle devra s'adresser à un large public ; elle s'intégrera dans l'établissement scolaire entendu comme lieu de vie.
- Le projet devra s'inscrire dans un ensemble de valeurs citoyennes portées par l'établissement : l'égalité filles/garçons, le vivre ensemble, le sens de l'école (réussite et épanouissement), le développement durable, le respect de l'environnement et l'accès aux arts et à la culture.
- Le projet devra s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'éducation artistique et culturelle favorisant l'appropriation de l'œuvre par l'ensemble des usagers du collège.
- L'œuvre devra être durable. Une attention sera portée aux contraintes en matière d'entretien et de maintenance. Elle s'inscrit dans un contexte spécifique qui implique une vigilance quant aux risques de dégradations ou d'accidents et de sécurité des personnes.